

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

N° CP 7e/07-07
Séance du 23 FEV. 2007

REÇU A LA PRÉFECTURE
- 1 MARS 2007

REMBOURSEMENT AUX DOMINICAINS D'ACOMPTES VERSES POUR DES TRAVAUX DE RESTAURATION ENGAGES SUR UN PIANO PROPRIETE DEPARTEMENTALE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente
- VU la délibération n° 2007/I – 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente
- VU la délibération n° 2006/I – 7è/04 du 14 décembre 2006 relative au Budget Primitif 2007 en faveur du développement culturel
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise le versement en faveur de l'association les Dominicains de Haute-Alsace des montants correspondant aux travaux effectivement réalisés sur le piano Lipp, à hauteur de 15 000 € conformément au devis de l'entreprise Rousteau en date du 6 novembre 2004.
- ❖ Précise que les montants nécessaires à cette dépense seront prélevés sur les crédits inscrits au budget départemental au chapitre 204, fonction 311, nature 2042, enveloppe 61601.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet 01 MARS 2007
Publication 02 MARS 2007
Pour le Président du Conseil Général
et par délégation

Ludovic LIONS

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
.....voix contre
.....abstentions